

Échec du Conseil Territorial d'Alsace : une défaite de l'Union Européenne, une victoire de la démocratie, un encouragement pour le retrait de l'acte III de la décentralisation.

Les résultats du référendum visant à instaurer un Conseil territorial d'Alsace fusionnant les deux départements et la région sont sans appel :

Dans le département du Haut-Rhin 56 % des suffrages exprimés se sont prononcés pour le NON.

Dans le Bas-Rhin les suffrages exprimés en faveur du OUI n'atteignent pas les 25 % des inscrits.

Le Conseil Territorial d'Alsace est rejeté.

C'est une défaite pour tous ceux qui voulaient briser les deux départements d'Alsace.

C'est une défaite pour tous ceux qui dans les dernières semaines se sont préparés à une victoire du OUI en Alsace, afin de remettre en cause les départements dans toute la France.

C'est une défaite de l'Union Européenne qui veut imposer la dislocation des nations au profit de l'Europe des régions.

C'est une victoire de la démocratie et de tous ceux qui sont attachés à l'héritage de la Révolution Française, à savoir l'existence des communes et des départements garantissant l'égalité des droits.

C'est un encouragement à combattre pour le retrait de l'acte III de la décentralisation dont les partisans expliquaient que le Conseil Territorial d'Alsace anticipait sur le « *projet de loi de décentralisation et de rénovation de l'action publique* » visant à dépouiller les départements et les communes de leurs prérogatives à travers la mise en place de métropoles à géométrie variable.

C'est un encouragement pour tout le mouvement ouvrier dont les grandes organisations ont fait campagne pour le NON. C'est un encouragement à combattre pour l'unité des droits et pour la défense des conquêtes sociales de la classe ouvrière (Sécurité Sociale, code du travail, statut de la Fonction Publique...)

Déjà en 2008 les comités du POI d'Alsace avaient combattu pour l'unité contre les projets de la députée UMP du Haut-Rhin Arlette Grosskost de faire de l'Alsace un exemple national en fusionnant les deux départements.

Ce 7 avril, la victoire du NON est un encouragement à développer le combat pour la défense de l'unité des droits, notamment pour le retrait du projet de loi du gouvernement visant à entériner l'ANI.

Strasbourg le 7 avril 23 heures